



© FFE/E.B.

Métiers et formations : L'équitation recrute, la FFE fait de la formation professionnelle une priorité

Avec près de 40 000 actifs, l'équitation est le premier employeur sportif privé en France. Un secteur très dynamique qui propose une grande variété de professions autour de l'animation, l'enseignement, la gestion d'établissement équestre, l'organisation d'évènements ou encore le tourisme à cheval... et qui continue sans cesse à recruter.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, la Fédération Française d'Équitation (FFE) a fait de la formation professionnelle l'une de ses priorités. Délivrance de certifications professionnelles, formation initiale et continue ou encore création d'un centre de formation national..., autant d'actions mises en place pour développer les compétences de ses encadrants et ainsi accompagner le développement des activités équestres. La formation fait partie des missions statutaires de la fédération. En garantissant la qualité de ses encadrants, elle assure ainsi le développement de la pratique.

Des formations certifiantes diplômantes pour apprendre un métier

En créant, il y a près de 50 ans, ses propres qualifications professionnelles, Animateur d'équitation (anciennement Brevet d'animateur poney) et Accompagnateur de tourisme équestre (AE et ATE), la FFE a permis aux poney-clubs, centres équestres et de tourisme équestre qui le souhaitent et qui remplissent les critères de s'impliquer dans la formation professionnelle. Cette organisation permet ainsi à la FFE de disposer d'une filière de formation professionnelle autonome, avec des passerelles vers les diplômes d'État, permettant l'apprentissage d'un métier.

La formation continue : s'adapter à la diversité des pratiques

La FFE propose plus de 30 disciplines en plus de celles inscrites au programme des Jeux olympiques et paralympiques. « Nous devons entretenir la plus large palette d'activités possibles, notre très grande diversité d'équitation est notre plus grande richesse. Il n'y a pas de modèle unique ou privilégié », avance Serge Lecomte, président de la FFE « La diversité des activités équestres, c'est la garantie d'exercer un métier qui ressemble à chaque encadrant, selon son appétence, de pouvoir évoluer professionnellement et de continuer à se former tout au long de sa carrière », poursuit-il.

Communiqué FFE - 10 décembre 2020

La FFE a ainsi créé les brevets fédéraux d'entraîneur et d'encadrement (BFE) pour répondre à cette diversité des pratiques. On trouve par exemple les BFE d'équitation éthologique, de spectacle équestre ou encore de tourisme équestre. « *La société évolue, si l'on veut progresser avec elle, nous nous devons d'adapter nos outils de travail. Les BFE permettent aux encadrants de rajouter une compétence supplémentaire. C'est une surqualification* », explique Sophie Dubourg, Directrice technique nationale. En parallèle, la FFE propose à ses enseignants des formations continues de quelques jours dans le but d'améliorer leurs compétences dans certains domaines précis tels que la pédagogie, la gestion ou encore la communication.

Accompagner les acteurs de la formation

Pour répondre à la réforme gouvernementale portée par la loi Avenir en 2018, le centre de formation de la **FFE a évolué et a obtenu la certification Qualiopi en juillet 2020**. La FFE propose désormais des formations par la voie de l'apprentissage pour les titres à finalité professionnelle Animateur d'équitation et Accompagnateur de tourisme équestre, à travers des organismes de formations qui agissent en qualité d'Unité de formation d'apprentis (UFA).

« *Les métiers de l'équitation sont passionnants mais également exigeants. Depuis plusieurs années le marché de l'emploi autour de ces métiers est en tension. La FFE est dans son rôle en renforçant l'attrait pour les métiers d'Animateur d'équitation et d'Accompagnateur de tourisme équestre en privilégiant la voie de l'apprentissage, mais aussi en accompagnant les organismes de formation. Le plan de relance gouvernemental de l'apprentissage doit nous aider à y parvenir* », conclut Serge Lecomte.

Le site métiers de la FFE

Consciente des besoins de la filière en matière de recrutement, **la FFE a créé en 2019 un nouveau site métiers**. Moderne et complet, il présente les principales professions et renvoie vers de nombreuses offres de formations et d'emplois. Le site s'adresse autant aux personnes qui souhaitent s'orienter vers un métier de l'équitation, qu'aux professionnels dans le cadre de leur formation continue.

Pour en savoir plus : <https://metiers.ffe.com/>

CONTACTS PRESSE

FFE Communication - Julia Colombier (+33 254 944 645) | julia.colombier@ffe.com

Agence Consulis - Véronique Gauthier (+33 672 770 600) & Valérie Bleys (+33 786 615 546) | valerie.consulis@gmail.com